

Le rendez-vous consulaire, et pourquoi il se perd avant de commencer

Comment savoir quel bureau est vraiment le vôtre, ce qu'on prépare avant même de regarder le calendrier, et ce qu'il ne faut jamais payer.

1 · Les papiers à réunir d'abord

Réunissez tout avant de commencer. Presque chaque étape de ce guide s'arrête sur un seul document manquant, et repartir de zéro coûte plus cher qu'attendre un jour.

- Le passeport ou la pièce d'identité en cours de validité de chaque personne concernée, et une copie de chacun.
- La preuve de l'endroit où vous vivez : l'attestation de padrón, une facture de fourniture ou le bail. Les consulats sont organisés par circonscription et il faut démontrer que vous relevez de la leur.
- Les formulaires de CE consulat, téléchargés sur sa propre page, remplis et signés, sauf quand la signature doit se faire devant l'agent : dans ce cas, apportez-les non signés.
- Les documents étrangers avec apostille et traduction assermentée là où la démarche l'exige, et l'apostille posée sur l'ORIGINAL, pas sur une copie.
- Le justificatif de la taxe, quand la démarche en comporte une, payée de la façon que ce consulat demande.
- Un téléphone qui fonctionne en Espagne et une adresse de courriel que vous lisez tous les jours : la place s'annonce là et ne vous est pas réservée.

2 · L'ordre des démarches

- 1 Cherchez dans l'annuaire officiel quel bureau est vraiment le vôtre, par circonscription et par démarche. Ce n'est pas le plus proche : c'est le compétent.
- 2 Lisez la page de CE consulat pour votre démarche, pas une liste générique trouvée sur internet. Chaque bureau publie la sienne et applique la sienne.
- 3 Réunissez les papiers et regardez d'abord les dates de validité. Commencez par les apostilles et les traductions assermentées : c'est la partie lente.
- 4 Ouvrez la page des rendez-vous et surveillez des heures, pas des jours. Dans les bureaux les plus chargés, les places libérées disparaissent en quelques minutes.
- 5 Réservez, notez la référence et imprimez tout. Beaucoup de consulats veulent encore du papier, et encore votre présence.
- 6 Arrivez en avance, avec les originaux et les copies, et avec un jeu de secours de tout document qui pourrait être conservé.

3 · Les erreurs que nous voyons revenir

- Se présenter au mauvais bureau. C'est ce qui brûle le plus de rendez-vous, et cela ne se rattrape pas le jour même.
- Payer un rendez-vous. Le rendez-vous est gratuit et se prend sur le canal officiel ; celui qui vous fait payer pour « avoir » une place revend quelque chose de public.
- Signer un formulaire chez soi alors que la signature doit être faite devant l'agent.
- Apporter l'apostille posée sur une photocopie au lieu du document original.
- Réserver le rendez-vous au nom de quelqu'un d'autre. Dans presque tous les consulats le rendez-vous est nominatif, et le nom est vérifié à la porte.

4 · Où vous le vérifiez vous-même

Pages officielles, vérifiées le 22/09/2026. L'administration change ses écrans sans prévenir : si quelque chose ne colle pas, c'est la source officielle qui fait foi, pas ce guide.

- **Ministerio de Asuntos Exteriores, embajadas y consulados de España**

<https://www.exteriores.gob.es/es/EmbajadasConsulados/Paginas/index.aspx>

- **Ministerio de Asuntos Exteriores, servicios al ciudadano**

<https://www.exteriores.gob.es/es/ServiciosAlCiudadano/Paginas/index.aspx>

- **GOV.UK, UK help and services in Spain**

<https://www.gov.uk/world/spain>

- **Auswärtiges Amt, servicios consulares en España**

<https://spanien.diplo.de/es-es/service>

- **La France en Espagne, ambassade et consulats**

<https://es.diplomatie.gouv.fr/fr>

Si vous préférez que nous le fassions

69 € une démarche : le bon bureau, le dossier et la veille

190 € un an, démarches illimitées pour un même foyer

Nous ne vendons PAS de rendez-vous, nous n'en revendons pas et nous n'avons aucun accès privilégié au système. Ce que nous faisons : vous dire quel bureau est le vôtre, monter le dossier de CE consulat et surveiller le calendrier. Nous sommes des accompagnateurs, ni gestoría ni avocats : celui qui accorde le visa, le passeport ou la procuration, c'est le consulat.

Une question ? Un message suffit

Écrivez-nous sur WhatsApp au **+34 613 13 87 84** (wa.me/34613138784) et une personne vous répond. Demander ne coûte rien et n'engage à rien.